

COLLECTION

COMMUNICATIONS A LA PRESSE

COMITE INTERNATIONAL DE LA
CROIX-ROUGE

1990

français

COMMUNICATIONS A LA PRESSE 1990

4 janvier	90/1	Activités de protection du CICR en Roumanie
6 février	90/2	Visite au CICR du Président de la Rép. de Pologne
16 février	90/3	Visite à des PG panaméens détenus aux Etats-Unis d'Amérique
24 février	90/4	Otages du CICR au Liban
6 mars	90/5	Cinq mois de captivité pour Elio et Emanuel
10 mars	90/6	Otages du CICR au Liban
30 mars	90/7	Le Président du CICR au Zaïre
6 avril	90/8	Elio et Emanuel: six mois de détention
6 avril	90/9	Délégués du CICR retenus au Liban Nouvelles menaces téléphoniques
21 mai	90/10	Regain de violence dans les Territoires occupés Le CICR assiste les victimes
30 juillet	90/11	Le CICR demande le respect des civils au Libéria.
9 août	90/12	Libération d'Emanuel Christen
19 août	90/13	Rapatriement des prisonniers entre l'Iran et l'Irak
20 août	90/14	Réunion sur la révision des procédures d'identification en temps de guerre
24 août	90/15	Action conjointe Croissant-Rouge Jordanien/ CICR en Jordanie
27 août	90/16	Mission du CICR aux îles Malouines Falkland-Malvinas
29 août	90/17	Mission du Président du Comité international de la Croix-Rouge à Bagdad
1er septembre	90/18	Action du CICR en Jordanie - Nouvel envoi de Secours
5 septembre	90/19	Action du CICR en Jordanie : Le point sur la situation
12 septembre	90/20	Action CICR en Jordanie : Ouverture du camp d'Azrak

10 décembre	90/21	Prisonniers libyens au Tchad : position du CICR
20 décembre	90/22	Le CICR rapatrie des ressortissants ougandais du Rwanda

Communication à la presse No 90/1
4 janvier 1990

ACTIVITES DE PROTECTION DU CICR EN ROUMANIE

Genève (CICR) - Une mission du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) conduite par le délégué général pour l'Europe, Thierry Germond, s'est rendue à Bucarest les 2 et 3 janvier 1990.

Les membres de la mission y ont rencontré M. Dimitru Mazilu, Premier vice-président du Front de Salut national, le Général Nicolai Militaru, ministre de la Défense, le ministre du Commerce extérieur chargé de la coordination de l'assistance à la Roumanie, ainsi que la présidente de la Croix-Rouge roumaine.

M. Dimitru Mazilu et le Général Nicolai Militaru ont confirmé lors de ces entretiens l'accord du Premier ministre pour que le CICR voie les personnes détenues en raison des récents événements. La délégation du CICR à Bucarest élabore actuellement, avec les autorités compétentes, les modalités pratiques de ces visites.

Par ailleurs, le ministre du Commerce extérieur et la présidente de la Croix-Rouge roumaine ont confirmé à la délégation venue de Genève que la solidarité internationale exprimée par l'assistance parvenue à la Roumanie doit dorénavant être canalisée vers des projets à moyen et à long terme, les besoins d'urgence étant couverts à ce jour.

++++

Communication à la presse No 90/2
6 février 1990

VISITE AU CICR DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE POLOGNE

Genève (CICR) - Le Président de la République de Pologne, M. Wojciech Jaruzelski, a rendu visite le 5 février au siège du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), où il a été reçu par M. Cornelio Sommaruga, président de l'institution, entouré de membres du Comité et de cadres supérieurs. Le Président Jaruzelski était accompagné de M. Jozef Czyrek, ministre d'Etat, ancien ministre des Affaires étrangères, des ambassadeurs de Pologne à Berne et à Genève et d'un conseiller politique.

Dans son allocution de bienvenue, le Président Sommaruga a évoqué les grandes étapes des activités du CICR en Pologne et souligné la coopération avec la Croix-Rouge polonaise. De son côté, le Président Jaruzelski a rendu hommage au CICR pour ses activités d'assistance et de protection des victimes de la guerre dans le monde et son engagement dans la promotion du Droit international humanitaire.

++++

Visite à des prisonniers de guerre panaméens détenus aux
Etats-Unis d'Amérique

Genève (CICR) - A la suite de questions soulevées par la presse, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) informe que deux délégués du CICR, dont un médecin, ont visité aujourd'hui le Général Manuel Noriega et trois autres prisonniers au "Metropolitan Correctional Centre" à Miami (Floride), en vertu du mandat qui lui a été conféré par la Troisième Convention de Genève relative au traitement des prisonniers de guerre. Il est coutume de procéder à de telles visites à la suite de conflits armés internationaux au cours desquels des prisonniers de guerre ont été capturés.

Dans le cadre de leurs activités liées à l'intervention des Etats-Unis au Panama, les délégués du CICR ont eu accès aux prisonniers de guerre capturés pendant les événements.

A l'issue de leurs visites à des prisonniers de guerre, les conclusions des délégués font l'objet de rapports confidentiels adressés aux autorités concernées.

++++

Communication à la presse no. 90/4
24 février 1990

OTAGES DU CICR AU LIBAN

Genève (CICR) - En vue d'obtenir la libération d'Emanuel Christen et d'Elio Erriquez, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) poursuit intensément ses démarches avec le plein soutien du Gouvernement fédéral.

Les analyses faites par certains médias laissant sous-entendre qu'il existe des divergences de vues entre le CICR et le Gouvernement suisse sont dénuées de tout fondement.

Le CICR se félicite de l'excellente collaboration instaurée avec le Département fédéral des Affaires étrangères et entend continuer d'agir en étroite concertation.

Le CICR tient à souligner que les commentaires de certains médias se basant sur de pures spéculations ne peuvent que mettre en danger et rendre plus difficiles les efforts qui sont actuellement en cours.

Cinq mois de captivité pour Elio et Emanuel

Genève (CICR) - Aujourd'hui, cinq mois après l'enlèvement d'Emanuel Christen et Elio Erriquez à Saïda, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) renouvelle son appel à la libération immédiate des deux orthopédistes.

A Beyrouth, lors d'une conférence de presse, M. Angelo Gnaedinger, délégué général du CICR pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, a évoqué les heures noires vécues par le Liban particulièrement depuis un an: affrontements au sud du pays, bombardements sans discrimination sur l'ensemble de la région de Beyrouth et, récemment, violents combats à l'est de la capitale. La population civile libanaise est la première à payer le prix de ce conflit; le CICR n'a cessé d'appeler les belligérants à la respecter. Les délégués de l'organisation humanitaire ont travaillé sans compter - dans des conditions souvent très difficiles - afin d'alléger les souffrances des civils, distribuant de la nourriture, des médicaments d'urgence, visitant les prisonniers et transmettant les nouvelles familiales.

Cet engagement constant démontre à nouveau la nécessité de l'action humanitaire du CICR au Liban, action qui bénéficie à toutes les victimes du conflit. Il rend plus criante encore l'injustice à son égard que représente la captivité d'Elio et Emanuel.

Cinq mois plus tard, Angelo Gnaedinger a répété la détermination du CICR à poursuivre ses efforts sans relâche jusqu'à la libération de ses collaborateurs. Il en a appelé à nouveau aux parties au conflit, aux personnalités qui l'ont assuré de leur appui, pour que ce soutien se concrétise.

Communication à la presse No 90/6
10 mars 1990

Otages du CICR au Liban

Le CICR a pris connaissance qu'une revendication téléphonique dont l'authenticité n'a pu être vérifiée, est parvenue à une agence de presse à Nicosie.

Selon les informations dont dispose le CICR, cette revendication se réfère à un article de presse publié dans un hebdomadaire suisse sans qu'elle apporte la preuve d'un lien entre son auteur et les détenteurs des deux délégués enlevés à Saïda.

Sans négliger aucun indice, le CICR, en relation avec la cellule du DFAE, par ailleurs poursuit ses contacts en vue de la clarification de la situation et de la libération d'Elio Erriquez et Emanuel Christen.

++++

Communication à la presse No 90/7
30 mars 1990

Le Président du CICR au Zaïre

Dans le cadre d'une tournée effectuée en Afrique, le Président du CICR, Cornelio Sommaruga, a été reçu en audience le 29 mars à Lubumbashi par le Président-Fondateur du M.P.R., Président de la République du Zaïre, le Maréchal Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu Wa Za Banga.

Il s'est déclaré encouragé d'avoir rencontré auprès du Président du Zaïre, une totale compréhension pour la préoccupation du CICR de mettre en oeuvre des solutions immédiates aux problèmes humanitaires, sans aucune subordination au progrès de la très importante médiation politique en cours sous les auspices du chef de l'Etat zaïrois.

L'audience présidentielle mettait un terme à la série d'entretiens qui avaient permis au Président du CICR de rencontrer successivement le Premier Commissaire d'Etat A.I., le Citoyen Mwando Nsimba, Vice-Premier Commissaire d'Etat et Commissaire d'Etat au développement rural, Maître Nimy Mayidika Ngimbi, Vice-Premier Commissaire d'Etat et Commissaire d'Etat aux Droits et Libertés du Citoyen, ainsi que Maître Kamanda Wa Kamanda, Président du Conseil judiciaire. De plus, il a été très chaleureusement reçu par la Croix-Rouge zaïroise.

Au cours de sa visite, Cornelio Sommaruga a lancé un vibrant appel pour que les populations du Sud-Soudan, du Sud-Est Angola et du Planalto angolais, puissent recevoir la protection qui leur est due ainsi que l'assistance alimentaire et médicale indispensable à leur survie.

Ces trois journées passées au Zaïre concluaient une tournée en Afrique qui avait conduit le Président du CICR en Namibie, pour les cérémonies de l'indépendance, au Kenya et en Ouganda. Dans ces deux derniers pays, il a été reçu en audience respectivement par le Président Daniel Arap Moi et le Président Yoweri Museveni.

++++

Communication à la presse No 90/8
6 avril 1990

ELIO ET EMANUEL: SIX MOIS DE DETENTION

Genève (CICR) - Aujourd'hui 6 avril 1990, Emanuel Christen et Elio Erriquez, orthopédistes du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), sont retenus au Liban depuis six mois.

En ce jour, tous les collaborateurs travaillant au siège de l'Institution se réunissent pour manifester leur colère et leur réprobation face à cet acte indigne et à l'attente qui leur est imposée par des ravisseurs qui ont gardé le silence.

Les collègues d'Elio et d'Emanuel veulent ainsi exprimer aux deux familles toute leur solidarité, et ils leur demandent de garder comme eux l'espoir de voir cette dure et triste épreuve prendre fin.

Diverses manifestations se déroulent également au Liban où, à l'initiative de groupes de soutien libanais, de nouvelles affiches demandant la libération des deux otages vont apparaître sur les murs. 74.000 messages de solidarité recueillis en Suisse, depuis janvier, seront acheminés à Beyrouth par le CICR au cours de ces prochains jours pour être déposés au centre orthopédique de Saïda.

Le 5 avril, les familles Christen et Erriquez ont été reçues à Berne par le Conseiller fédéral René Felber. A l'issue de cet entretien, elles se sont réunies avec les membres des cellules de crise du Département des Affaires étrangères et du CICR qui, en étroite collaboration, poursuivent tous les efforts possibles pour aboutir à la libération des otages.

++++

Communication à la presse No 90/9
6 avril 1990

**Délégués CICR retenus au Liban
Nouvelles menaces téléphoniques**

Genève (CICR) - Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a pris connaissance qu'une nouvelle fois un appel téléphonique contenant des revendications et des menaces concernant ses deux collaborateurs retenus en otage au Liban était parvenu à une agence de presse à Nicosie.

Le CICR, tout en analysant sérieusement le contenu de ce message, constate qu'il n'apporte aucune preuve que l'auteur de cet appel téléphonique soit lié aux ravisseurs d'Elio Erriquez et Emanuel Christen, aucun élément concret tels photos, lettres ou bande vidéo ne permettant d'authentifier la crédibilité de cette revendication. Le CICR maintient comme préalable à tout dialogue l'obtention d'un signe de vie de ses collaborateurs et c'est dans ce sens qu'il mène actuellement ses démarches.

Sans négliger le moindre indice, le CICR entend poursuivre, en relation avec la cellule de crise du DFAE, ses efforts en vue d'aboutir à la libération d'Elio Erriquez et Emanuel Christen.

++++

Communication à la presse No 90/10
21 mai 1990

**REGAIN DE VIOLENCE DANS LES TERRITOIRES OCCUPES.
LE CICR ASSISTE LES VICTIMES.**

Genève (CICR) - Durant la journée du 20 mai 1990, les affrontements dans les Territoires occupés par Israël ont atteint un degré de violence extrêmement grave, qui a nécessité la présence renforcée du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) sur le terrain.

Les délégués se sont occupés en priorité de blessés qu'ils ont contribué à évacuer et se sont assurés que les ambulances puissent effectuer leur mission. Les médecins et infirmières du CICR ont visité les blessés dans les différentes institutions hospitalières et établi le contact avec les familles. Les besoins des hôpitaux ont été évalués et une aide d'urgence a déjà été fournie.

Le CICR note que, pour la seconde fois en moins d'un mois, les Territoires occupés et la bande de Gaza en particulier sont le théâtre d'explosions de violence et d'une répression qui ont provoqué des centaines de blessés et des dizaines de morts. Face à cette situation, le CICR exprime sa vive inquiétude quant à la persistance et au durcissement de ce conflit dont les résidents des Territoires occupés souffrent quotidiennement. Le CICR exhorte la puissance occupante à tout mettre en oeuvre pour que le respect de la vie et l'intégrité physique de la population civile puissent être assurés.

++++

Communication à la presse no. 90/11
30 juillet 1990

LE CICR DEMANDE LE RESPECT DES CIVILS AU LIBERIA.

Genève (CICR) - Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) demande à toutes les parties au conflit du Libéria que soit respectée l'intégrité physique et morale de la population. Le CICR est extrêmement inquiet suite aux graves exactions commises à l'encontre des civils à Monrovia, capitale du Libéria, où ses délégués ne sont plus en mesure d'exercer leur mission.

++++

Communication à la presse No 90/12
9 août 1990

Genève (CICR) - Emanuel Christen, délégué du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) libéré à Beyrouth le 8 août, est attendu à l'aéroport de Zürich - Kloten aujourd'hui, en fin d'après-midi, en provenance de Damas.

Il voyagera à bord d'un avion spécialement affrété par le CICR. Il sera accueilli à sa descente d'avion par sa famille, MM. Cornelio Sommaruga, Président du CICR, et René Felber, Conseiller fédéral, Chef du Département fédéral des Affaires étrangères.

++++

Communication à la presse No. 90/13
19 août 1990

RAPATRIEMENT DE PRISONNIERS DE GUERRE ENTRE L'IRAK ET L'IRAN

Genève (CICR) - Un avion affrété par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a quitté l'aéroport de Genève-Cointrin le 19 août 1990 à 12.45 à destination de Téhéran.

A son bord, 24 délégués vont renforcer la délégation du CICR en Iran dans le cadre du rapatriement global des prisonniers de guerre entre l'Irak et l'Iran.

Du côté irakien, le CICR a également pris des dispositions pour augmenter, dès le 20 août, l'effectif de ses délégués à Bagdad.

Le CICR souhaite procéder au rapatriement rapide de tous les prisonniers de guerre détenus en Irak et en Iran, conformément à la volonté des deux parties et en accord avec ses principes et ses modalités de travail.

Depuis le 17 août, début de l'opération, le CICR a supervisé le passage de 4.989 PG irakiens et iraniens.

++++

Communication à la presse No 90/14
20 août 1990

**REUNION SUR LA REVISION DES PROCEDURES
D'IDENTIFICATION EN TEMPS DE GUERRE**

Genève (CICR) - Plus de 120 experts gouvernementaux, représentant quelque 70 Etats parties aux Conventions de Genève sont réunis à Genève depuis aujourd'hui 20 août pour réviser le règlement relatif à l'identification et aux communications en temps de guerre. Ces règles sont contenues dans l'Annexe 1 du Protocole I additionnel aux Conventions. C'est la première fois qu'une telle réunion est convoquée depuis l'adoption des Protocoles I et II en 1977.

La réunion a été ouverte par le président du CICR, Cornelio Sommaruga qui a relevé que "au-delà des règles impersonnelles que vous allez discuter, il y a des vies à sauver".

Convoquée par le CICR, la réunion durera cinq jours. Elle a pour but, en vue d'une Conférence diplomatique, de faire des propositions afin d'adapter le règlement aux méthodes et moyens de combat utilisés dans la guerre moderne.

Depuis la création du droit international humanitaire, le CICR travaille sans relâche à le moderniser et à le développer, afin d'actualiser ces textes par rapport à l'évolution constante des conflits dans le monde.

++++

Communication à la presse no 90/15
24 août 1990

ACTION CONJOINTE CROISSANT-ROUGE JORDANIEN/CICR EN JORDANIE

Genève (CICR) - Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) enverra en Jordanie par avion, demain 25 août, des citernes, ainsi que du matériel sanitaire, des tentes et des couvertures. Cet équipement est acheminé dans le cadre d'une action conjointe, Croissant-Rouge jordanien/CICR, en faveur des populations transitant par la Jordanie.

Un centre d'accueil et de premiers secours s'est ouvert aujourd'hui à Ruweished. Deux autres centres seront installés dans les jours qui viennent à Trabil et Azrak.

Cette action répond à une demande d'assistance des autorités jordaniennes. Elle se concentre dans un premier temps sur la mise en place de l'infrastructure permettant la distribution d'eau potable, la construction d'installations sanitaires et l'assistance médicale d'urgence.

Le CICR dispose aujourd'hui d'un effectif de six personnes sur place auxquelles se joindront trois autres dès demain. Cette équipe travaillera en étroite collaboration avec les médecins et infirmiers du Croissant-Rouge jordanien.

Le CICR se tient prêt à répondre à tous besoins qu'il pourrait constater dans cette situation.

++++

27 août 1990

MISSION DU CICR AUX ILES MALOUINES (FALKLAND-MALVINAS)

Genève (CICR) - Sollicité conjointement par les Gouvernements britannique et argentin, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), en sa qualité d'institution humanitaire neutre, effectue du 26 au 30 août une visite aux îles Malouines (Falkland-Malvinas).

Cette mission a pour but d'évaluer les modalités pratiques des visites des familles aux tombes des soldats argentins enterrés sur les îles - mandat que les deux Gouvernements entendent confier au CICR.

En effet, les deux Gouvernements ont exprimé le vœu, dans leur communiqué conjoint, à Madrid, le 15 février 1990, que ces visites s'effectuent sous les auspices du CICR.

**MISSION DU PRESIDENT DU COMITE INTERNATIONAL
LA CROIX-ROUGE A BAGDAD**

Genève (CICR) - Le Président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Cornelio Sommaruga, rencontrera à Bagdad le Ministre des Affaires Etrangères irakien, Tarek Aziz, le dimanche 2 septembre 1990. Il abordera avec celui-ci l'ensemble des problèmes humanitaires liés à la crise du Golfe.

Dès le début de la crise, le CICR est intervenu auprès de toutes les parties concernées afin de pouvoir agir en faveur des populations affectées par cette situation.

++++

Communication à la Presse no. 90/18

1er septembre 1990

ACTION DU CICR EN JORDANIE : NOUVEL ENVOI DE SECOURS

Genève (CICR) - Un avion affrété par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), chargé de 40 tonnes de matériel d'assistance est parti hier soir 31 août 1990 de Genève vers Amman. Ce vol sera suivi par un second transport aérien de 150 tonnes, prévu en début de semaine prochaine.

Face à l'afflux toujours plus important de populations transitant par la Jordanie, les autorités de ce pays ont pris la décision d'ouvrir un camp de transit à Azrak (100 km à l'est d'Amman) lequel sera géré conjointement par le Croissant-Rouge jordanien et le CICR.

Les secours ainsi convoyés devraient couvrir les besoins essentiels d'environ 30'000 personnes.

Ce matériel comporte des tentes, un équipement de stockage et de distribution d'eau potable, des médicaments, des ustensiles de cuisine, des articles d'hygiène ainsi que des produits alimentaires de base.

Un premier envoi de secours avait été acheminé par le CICR le 25 août dernier pour organiser l'accueil des personnes en transit à Ruweished et leur fournir une aide médicale d'urgence.

Communication à la presse no 90/19
5 septembre 1990

ACTION DU CICR EN JORDANIE : LE POINT DE LA SITUATION

Genève (CICR) - La situation dramatique des personnes en transit en Jordanie préoccupe gravement le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui a renforcé son dispositif sur place, afin d'accroître sa participation à l'effort humanitaire déployé dans le pays.

Vingt-cinq délégués du CICR travaillent dans les 3 centres de transit de Sha'lan, Roweiched et de la région d'Azrak.

A Sha'lan, le centre de premier accueil et de soins d'urgence mis sur pied avec le Croissant-Rouge jordanien dispense chaque jour plus de 500 consultations. Des réservoirs d'eau, d'une capacité de 70.000 litres, alimentés régulièrement par camions citernes, approvisionnent les quelque 35.000 personnes bloquées dans ce lieu.

Le centre de Sha'lan se trouvant dans une région désertique particulièrement inhospitalière le CICR a concentré ses efforts sur l'installation d'un camp de transit dans la région d'Azrak, muni de l'infrastructure adéquate.

Suite à une nouvelle évaluation technique, les autorités jordaniennes ont demandé au CICR de déplacer le site qu'elles lui avait désigné initialement, en raison du risque de détérioration de la nappe phréatique. Le nouveau site se trouvera à 16 km du lieu initialement prévu, soit à 100 km d'Amman. Le camp est destiné à accueillir 20 à 30.000 personnes. Le CICR couvrira leurs besoins essentiels en logement, eau, nourriture et soins médicaux.

A cet effet, il est prévu un dispositif de stockage de l'eau d'environ 200.000 litres, ainsi que l'ouverture d'un poste médical pour chaque groupe de 5.000 personnes.

L'action du CICR s'organise en étroite collaboration avec le Croissant-Rouge jordanien, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et diverses Sociétés nationales.

Le CICR souligne que les mesures envisagées en faveur des personnes en transit sont de nature temporaire et que la priorité absolue reste le retour de ces personnes dans leurs pays d'origine. Il encourage tous les efforts allant dans ce sens.

++++



Communication à la presse no 90/20
12 septembre 1990

ACTION CICR EN JORDANIE : OUVERTURE DU CAMP D'AZRAK

Genève (CICR) - Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a commencé aujourd'hui 12 septembre 1990 à recevoir dans le camp de transit proche d'Azrak (85 km à l'est d'Amman) plusieurs milliers de personnes en provenance du point frontière de Shaalan I. Les moyens de transport sont mis à disposition par les autorités jordaniennes.

L'installation de ce camp a démarré le 6 septembre, trois jours après qu'un premier site sélectionné ait dû être abandonné en raison du risque de contamination de la nappe phréatique. Prévu pour accueillir 20 à 30.000 personnes, le camp est composé de modules pour 5.000 personnes organisés en carrés de tentes accessibles à 500 personnes. Un système d'approvisionnement en eau permet de remplir sept réservoirs d'une capacité totale de 390.000 litres et de distribuer l'eau grâce à 180 robinets répartis dans le camp. Le système sanitaire et l'évacuation des ordures sont fonctionnels. A ce jour, le camp est prêt à recevoir environ 12.000 personnes; en fin de semaine, il devrait être terminé pour 20.000 personnes.

Le CICR assure la distribution de nourriture et finance les médicaments nécessaires au Croissant-Rouge jordanien, chargé des activités médicales dans le camp.

La disposition des tentes permettra le regroupement par nationalités des personnes en transit et facilitera de ce fait les procédures administratives nécessaires pour leur rapatriement.

Cependant, le CICR, conjointement avec le Croissant-Rouge jordanien, restera présent à Shaalan I qui, restructuré, deviendra un centre d'aiguillage des personnes en transit, où elles recevront une aide médicale. L'approvisionnement en eau continuera à être assuré par le CICR.

Communication à la presse No 90/21
10 décembre 1990

PRISONNIERS LIBYENS AU TCHAD : POSITION DU CICR

Genève (CICR) - Suite aux récents événements survenus au Tchad, un certain nombre de prisonniers de guerre ont été transférés ou rapatriés. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) n'a pas pu effectuer son travail de protection en leur faveur comme il l'aurait souhaité. Il lui fut notamment impossible de s'entretenir avec les prisonniers avant leur départ.

Depuis le début des hostilités entre le Tchad et la Libye, le CICR s'est préoccupé du sort des prisonniers de part et d'autre. En dépit des nombreuses démarches orales et écrites entreprises, le précédent gouvernement tchadien, en violation de la IIIème Convention de Genève, n'a jamais autorisé le CICR à visiter ces prisonniers. Seuls 53 d'entre eux avaient été enregistrés.

Le CICR espère que dans un proche avenir, il sera en mesure de s'assurer lors d'entretiens sans témoin que la volonté des prisonniers évacués a été respectée.

++++

Communication à la presse no. 90/22
20 décembre 1990

LE CICR RAPATRIE DES RESSORTISSANTS OUGANDAIS DU RWANDA

CICR (Genève) - En accord avec les autorités rwandaises et ougandaises le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a rapatrié depuis le Rwanda 214 ressortissants ougandais parmi lesquels se trouvaient 52 enfants. Parti de Kigali le 17 décembre, le convoi, formé de 6 camions appartenant à la délégation du CICR à Kampala, est arrivé dans la capitale ougandaise le 19 décembre. L'hébergement lors du voyage avait été assuré par la Croix-Rouge ougandaise.

Toutes ces personnes, bloquées au Rwanda suite aux troubles du mois d'octobre, ont décidé librement de regagner leur pays d'origine.

Le CICR présent à Kigali depuis le début octobre visite régulièrement, suivant ses modalités habituelles de travail, les personnes arrêtées en relation avec les événements.

++++

